

# **Rapport financier consolidé**

## **Exercice terminé le 31 décembre 2024**

Ville de Saint-Sauveur | 77043 |

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Jean-François Denis, CPA, OMA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Saint-Sauveur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature \_\_\_\_\_ Date 12 mai 2025

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	30
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	31
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	32
Situation financière par organismes	33
Charges par objets	34
Excédent (déficit) accumulé	35
Avantages sociaux futurs	39

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	46
Analyse des charges consolidées	58

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la  
Ville de Saint-Sauveur

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la VILLE DE SAINT-SAUVEUR (la « Ville ») incluant sa quote-part lui revenant dans le partenariat auquel elle participe (le « groupe »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2024 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Ville aurait dû procéder à la comptabilisation, aux 31 décembre 2024 et 2023, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Ville, n'ayant pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier consolidé.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, tout comme nous l'avons fait pour les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que le groupe inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés

[Original signé par]

CATHERINE MILLETTE, CPA auditrice  
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.  
Saint-Jérôme, le 12 mai 2025

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	30 801 100	31 254 890	28 452 083
Compensations tenant lieu de taxes	2	85 000	90 820	84 953
Quotes-parts	3			
Transferts	4	893 900	3 555 199	2 914 760
Services rendus	5	2 366 800	2 702 298	2 386 421
Imposition de droits	6	2 842 500	5 430 220	3 984 818
Amendes et pénalités	7	430 000	475 646	449 030
Revenus de placements de portefeuille	8		745 765	564 922
Autres revenus d'intérêts	9	426 000	304 234	277 226
Autres revenus	10	25 000	669 663	686 388
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	37 870 300	45 228 735	39 800 601
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	5 510 800	5 474 583	5 509 994
Sécurité publique	15	6 894 000	6 846 542	6 308 283
Transport	16	11 797 900	11 410 057	10 618 169
Hygiène du milieu	17	6 863 600	6 792 804	6 121 865
Santé et bien-être	18	2 000	1 154	1 470
Aménagement, urbanisme et développement	19	2 223 000	2 123 184	2 010 112
Loisirs et culture	20	5 906 200	5 263 923	4 683 723
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 603 200	1 354 172	1 050 548
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	40 800 700	39 266 419	36 304 164
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	25	(2 930 400)	5 962 316	3 496 437
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		64 859 605	61 363 168
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		64 859 605	61 363 168
<b>Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice</b>	29		70 821 921	64 859 605

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	12 866 228	10 524 093
Débiteurs (note 5)	2	12 452 783	10 241 324
Prêts (note 6)	3	725 046	221 811
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	26 044 057	20 987 228
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	1 250 000	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	6 369 910	4 908 930
Revenus reportés (note 11)	12	1 667 303	1 576 445
Dette à long terme (note 12)	13	41 776 853	34 527 216
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	51 064 066	41 012 591
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(25 020 009)	(20 025 363)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	94 986 679	84 145 500
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	572 492	555 669
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	282 759	183 799
	23	95 841 930	84 884 968
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	70 821 921	64 859 605
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	70 821 921	64 859 605
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	70 821 921	64 859 605

Obligations contractuelles (note 19)  
Droits contractuels (note 20)  
Passifs éventuels (note 21)  
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2024</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	(2 930 400)	5 962 316	3 496 437
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)	16 162 189)	8 606 081)
Produit de cession	3		659 307	530 285
Amortissement	4		4 750 233	4 293 549
(Gain) perte sur cession	5		(88 530)	273 842
Réduction de valeur / Reclassement	6			38 389
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(10 841 179)	(3 470 016)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(16 823)	(157 364)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(98 960)	(65 644)
	13		(115 783)	(223 008)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	(2 930 400)	(4 994 646)	(196 587)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(20 025 363)	(19 828 776)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(20 025 363)	(19 828 776)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(25 020 009)	(20 025 363)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 962 316	3 496 437
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	4 750 233	4 293 549
Autres			
▪ (Gain) perte sur cessions	3.1	(88 530)	273 842
▪ Dévaluation d'immobilisations et consolidation	3.2		38 389
	4	10 624 019	8 102 217
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(2 211 459)	(632 313)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	1 460 980	(434 884)
Revenus reportés	8	90 858	378 883
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(16 823)	(157 364)
Autres actifs non financiers	12	(98 960)	(65 644)
	13	9 848 615	7 190 895
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (	16 162 189)(	8 606 081)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	659 307	530 285
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (	)	)
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(15 502 882)	(8 075 796)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (	512 635)(	221 811)
Remboursement ou cession	20	9 400	
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (	)	)
Cession	22		
	23	(503 235)	(221 811)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	13 035 000	5 998 721
Remboursement de la dette à long terme	25 (	5 741 000)(	2 457 721)
Variation nette des emprunts temporaires	26	1 250 000	
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(44 363)	(74 392)
Autres			
▪	28.1		
	29	8 499 637	3 466 608
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	2 342 135	2 359 896
Solde déjà établi	31	10 524 093	8 164 197
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	10 524 093	8 164 197
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	12 866 228	10 524 093

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Ville de Saint-Sauveur est un organisme municipal constitué et régi en vertu de la Loi sur les cités et villes de la province du Québec. Elle est dirigée par un conseil municipal.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**A) Périmètre comptable et partenariats**

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la Ville de Saint-Sauveur. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges, consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable. Enfin, ils incluent également la quote-part revenant à la Ville de Saint-Sauveur dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des ententes de partenariats auxquelles elle participe.

**a) Périmètre comptable**

S.O.

**b) Partenariats**

La Ville est en partenariat avec l'organisme RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE PIEDMONT, ST-SAUVEUR ET SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS. Les données de cet organisme sont consolidées ligne par ligne à un taux de 83,50 % (2023 - 82,69 %) pour les résultats et à un taux de 79,14 % (2023 - 78,96 %) pour l'état de la situation financière.

De plus, la Ville de Saint-Sauveur participe dans diverses ententes intermunicipales selon les répartitions suivantes :

**Entente pour la sécurité incendie**

% de quote-part pour les résultats de l'exercice 2024 : 73 %

% de quote-part pour les immobilisations : 67 %

**Entente pour l'écocentre**

% de quote-part pour les résultats de l'exercice 2024 : 49 %

% de quote-part pour les immobilisations : 49 %

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

#### Entente pour la bibliothèque

% de quote-part pour les résultats de l'exercice 2024 : 77 %

% de quote-part pour les immobilisations : 100 %

#### B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés de la Ville de Saint-Sauveur, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la durée d'utilité des immobilisations et les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux et des contestations d'évaluation.

#### C) Actifs financiers

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

#### D) Passifs

##### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers consolidés. En effet, la Ville est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers consolidés dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

**E) Actifs non financiers**

De par leur nature, les actifs non financiers de la Ville sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels autres que les éléments achetés ne sont pas constatés dans les états financiers de la Ville.

**Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti. Les stocks désuets sont radiés des livres.

**Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

Infrastructures	15-40 ans
Bâtiments	10-40 ans
Véhicules	10-15 ans
Ameublement, équipement de bureau	5-10 ans
Machinerie, outillage et équipements divers	10-20 ans

Pour la Régie d'assainissement des eaux usées de Piedmont, St-Sauveur et Saint-Sauveur-des-Monts, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de 10 et 40 ans.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

#### Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur nette de réalisation.

#### Autres actifs non financiers

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

#### F) Revenus

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

#### Taxes

Les taxes sont constatées lors du dépôt du rôle de perception initial à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ce rôle. Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées à partir de la date de prise d'effet des certificats émis par l'évaluateur.

#### Compensations tenant lieu de taxes

Les compensations tenant lieu de taxes sont constatées lorsqu'une demande de paiement a été effectuée, sauf pour celles provenant du gouvernement du Québec et de ses entreprises où la constatation survient lorsque les sommes sont encaissées.

#### Transferts

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le cédant et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf s'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées. La Ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

#### Services rendus

Les services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

#### Imposition de droits

Les revenus de licences et permis sont constatés au moment de la délivrance du permis au payeur.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date d'inscription du transfert par l'Officier de publicité foncière.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Amendes et pénalités**

Les revenus liés à l'imposition d'amendes ou de pénalités sont constatés lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever les sommes en cause. Lorsque les dispositions législatives ou réglementaires applicables prévoient un délai de contestation ou requièrent une réponse à l'accusation de la part de l'assigné, les revenus ne sont constatés que lorsque ces événements ont eu lieu.

**Revenus de placements de portefeuille**

Les revenus de placements de portefeuille sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Ces revenus comprennent les intérêts sur les dépôts en banque et les placements de portefeuille, s'il y a lieu.

**Autres revenus d'intérêts**

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Ces revenus comprennent les revenus d'intérêts non associés aux dépôts en banque et aux placements de portefeuille, notamment sur les arriérés de taxes.

**Autres revenus**

Les revenus rattachés à la cession d'actifs sont comptabilisés comme revenus à la date de l'acte de transfert.

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

**G) Avantages sociaux futurs****Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et le régime de retraite à financement salarial (RRFS) offerts par la Ville sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

- Financement à long terme des activités de fonctionnement : (Administration municipale)
  - pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

**l) Instruments financiers**

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les prêts sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités, sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer, de la provision pour contestation d'évaluation et de la dette à long terme, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

*Prêts*

La Ville accorde des prêts à des contribuables dans le cadre d'un programme pour le remplacement d'installations septiques et de scellement de puits. Ces prêts, y compris les intérêts courus et à recevoir, sont comptabilisés au coût après amortissement. Ultérieurement, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputés aux résultats à la provision pour moins-value.

La Ville évalue annuellement l'existence d'une indication objective de dépréciation ou de changement dans l'évaluation de ses prêts. Pour fins d'évaluation de la provision, les prêts sont évalués en fonction de taux de probabilité de défaut, en tenant compte des sûretés.

*Dette à long terme*

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

De plus, la Ville a choisi de ne pas inclure dans les montants des versements estimatifs pour les prochains exercices présentés à la note 12, le montant des refinancements dans l'année où ils sont prévus.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**J) Autres éléments**

**Affectations**

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant des comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus, ni des dépenses de fonctionnement.

**3. Modification de méthodes comptables**

**ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES**

***Adoption initiale - Chapitre SP 3400 - Revenus***

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400 - Revenus, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3400, la Ville a analysé ses différentes sources de revenus pour déterminer celles qui sont issues d'opérations qui comportent des obligations de prestations (appelées « opérations avec contrepartie ») de celles issues d'opérations sans obligation de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

Pour les opérations avec contrepartie, la Ville doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque la Ville détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

***Adoption initiale - Chapitre SP 3160 - Partenariats publics-privé***

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3160 - Partenariats public-privé, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023. Cette norme fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'une infrastructure acquise par la Ville sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP), soit un partenariat entre une entité gouvernementale et le partenaire du secteur privé. Notamment, elle identifie ce qui constitue un élément d'infrastructure réalisé en PPP et précise qu'un actif et un passif doivent être comptabilisés lorsque la Ville en obtient le contrôle.

L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucun impact sur les résultats, ni sur la situation financière puisque la Ville ne détient pas de partenariats public-privé.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Adoption initiale - Note d'orientation NOSP-8 - Éléments incorporels achetés**

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences de la note d'orientation NOSP-8 - Éléments incorporels achetés, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023. Cette note d'orientation traite de la définition d'un élément incorporel acheté. Dorénavant, la norme indique que ces éléments incorporels achetés doivent être comptabilisés s'ils répondent à la définition d'un actif.

Ce changement n'a entraîné aucun impact sur les états financiers de la Ville puisqu'elle ne détient pas d'éléments incorporels achetés.

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	9 866 228	10 524 093
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	3 000 000	
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	12 866 228	10 524 093
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>12 866 228</b>	<b>10 524 093</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	2 140 824	1 820 327
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**5. Débiteurs**

		2024	2023
Taxes municipales	9	1 839 874	1 502 565
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	1 325	547
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	5 740 275	4 986 696
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	1 061 426	1 844 321
Organismes municipaux	13	250 306	523 285
Autres			
▪ Droits de mutation et autres	14.1	3 541 223	1 371 505
▪ R.A.E.U	14.2	18 354	12 405
	15	12 452 783	10 241 324
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	3 823 264	4 042 201
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	3 823 264	4 042 201
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	69 017	64 146
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	5 438 063	4 250 821
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	187 754	196 598
Ministère de la Culture et des Communications	25	84 433	72 803
Autres ministères/organismes	26	30 025	466 474
	27	5 740 275	4 986 696

**Note**

La valeur comptable des débiteurs, excluant les taxes à la consommation, les taxes municipales et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités et les subventions à recevoir, est d'un montant de 560 283 \$.

Les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,67 % à 4,48 % et viennent à échéance de 2025 à 2044. Les encaissements relatifs à ces débiteurs au cours des prochains exercices sont les suivants :

2025 -	221 307 \$
2026 -	228 654 \$
2027 -	236 157 \$
2028 -	244 120 \$
2029 -	252 255 \$
2030 et plus -	2 922 152 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**6. Prêts**

	2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28	
Prêts à un fonds d'investissement	29	
Autres		
▪ Programme remplacement d'installations septiques et scellement puits	30.1	725 046
	31	725 046
Provision pour moins-value déduite des prêts	32	

**Note****7. Placements de portefeuille**

	2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement		
Placements à titre d'investissement	33	
Autres placements	34	
Évalués à la juste valeur		
Placements à titre d'investissement	35	
Autres placements	36	
	37	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39	

**Note****8. Autres actifs financiers**

	2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40	
Autres		
▪	41.1	
	42	

**Note****9. Emprunts temporaires**

Les emprunts temporaires autorisés totalisent 5 300 000 \$. Ils portent intérêt au taux préférentiel de l'institution financière, payable mensuellement. Au 31 décembre 2024, le solde était de 1 250 000 \$ (2023 - 0 \$).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**10. Crédeurs et charges à payer**

		2024	2023
Fournisseurs	43	2 186 012	1 541 538
Salaires et avantages sociaux	44	1 569 985	1 352 375
Dépôts et retenues de garantie	45	1 707 937	1 240 907
Provision pour contestations d'évaluation	46	351 643	210 941
Autres			
▪ Allocation départ élus	47.1	167 463	152 414
▪ Intérêts courus sur la dette	47.2	340 845	245 062
▪ R.A.E.U.	47.3	37 380	31 910
▪ Autres	47.4	8 645	51 256
▪ Organismes municipaux	47.5		82 527
	48	6 369 910	4 908 930

**Note**

La valeur comptable des crédeurs et autres charges à payer, excluant les avantages sociaux et la provision pour contestation d'évaluations, est d'un montant de 5 675 439 \$.

**11. Revenus reportés**

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	243 827	216 055
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
Développement culturel	54.1		7 573
Sentiers et sites de pratique d'activités physiques de plein air	54.2	120 000	52 914
Climat municipalité	54.3	89 313	389 327
Skatepark	54.4	2 500	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	828 738	529 389
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Revenus perçus d'avance	62.1	74 198	61 631
▪ Sommes perçues stationnement	62.2	308 727	319 556
	63	1 667 303	1 576 445

**Note**

Les montants des rentrées grevées d'affectations d'origine externe s'élèvent à 0 \$ (2023 - 48 694 \$) pour le Fonds de stationnement et à 342 070 \$ (2023 - 260 450 \$) pour le Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels. Les montants constatés à titre de revenus au cours de l'exercice s'élèvent respectivement de 10 829 \$ (2023 - 0 \$) et de 42 721 \$ (2023 - 0 \$).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Les paiements de transfert comptabilisés à titre de revenus reportés totalisent 211 813 \$ (2023 - 449 814 \$). Ils sont constitués de sommes reçues des gouvernements ou d'organismes gouvernementaux dans le cadre de différents programmes de subvention se rapportant principalement aux actions climatiques, au développement économique ainsi qu'à des travaux afférents à des infrastructures. Les montants des rentrées grevées d'affectations d'origine externe concernant les paiements de transferts s'élèvent à 135 500 \$ (2023 - 63 106 \$). Les sommes seront constatées à titre de revenus lorsque la Ville respectera les stipulations prévues aux ententes ou réalisera les travaux déterminés, selon des échéances établies. Les sommes constatées à titre de revenus au cours de l'exercice s'élèvent à 373 501 \$ (2023 - 10 454 \$).

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	5,10	2040	2044	64	42 151 000	34 857 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	42 151 000	34 857 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 374 147)	( 329 784)
					72	41 776 853	34 527 216

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		3 376 000			3 376 000
2026	74		3 450 000			3 450 000
2027	75		3 334 000			3 334 000
2028	76		3 078 000			3 078 000
2029	77		2 877 000			2 877 000
2030 et plus	78		26 036 000			26 036 000
	79		42 151 000			42 151 000
Intérêts et frais accessoires	80					
	81		42 151 000			42 151 000

**Note**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices incluent le montant des refinancements dans l'année où ils sont prévus. Les montants des refinancements par année sont les suivants :

2025 - 3 400 000 \$  
2026 - 5 831 000 \$  
2027 - 5 013 000 \$  
2028 - 7 603 000 \$  
2029 - 9 475 000 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**13. Avantages sociaux futurs**

	2024	2023
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	308 698
Autres régimes (REER et autres)	88	358 296
Régimes de retraite des élus municipaux	89	28 359
	90	695 353
		293 940
		301 747
		30 460
		626 147

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****14. Autres passifs**

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres	93.1	
▪	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97 (	)(
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	101				
Eaux usées	102	13 525 178	32 486	158	13 557 506
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	87 011 401	12 335 787	(1 940 348)	101 287 536
Autres					
▪	104.1				
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	13 721 247	436 464	(15 958)	14 173 669
Améliorations locatives	107	149 062			149 062
Véhicules	108	11 313 745	2 519 316	764 943	13 068 118
Ameublement et équipement de bureau	109	2 518 281	290 918	(376 671)	3 185 870
Machinerie, outillage et équipement divers	110	5 248 122	304 140	11 355	5 540 907
Terrains	111	3 624 005	166 800	527 644	3 263 161
Autres	112	3 236			3 236
	113	137 114 277	16 085 911	(1 028 877)	154 229 065
Immobilisations en cours	114	3 176 547	76 278	2 332 977	919 848
	115	140 290 824	16 162 189	1 304 100	155 148 913
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	116				
Eaux usées	117	7 308 506	356 139	158	7 664 487
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	32 307 880	2 850 184		35 158 064
Autres					
▪	119.1				
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	6 067 962	339 075		6 407 037
Améliorations locatives	122	7 514	14 906		22 420
Véhicules	123	5 030 917	671 560	721 810	4 980 667
Ameublement et équipement de bureau	124	1 718 407	234 311		1 952 718
Machinerie, outillage et équipement divers	125	3 700 902	284 058	11 355	3 973 605
Autres	126	3 236			3 236
	127	56 145 324	4 750 233	733 323	60 162 234
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	128	84 145 500			94 986 679
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	131				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**16. Propriétés destinées à la revente**

	2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	
Immeubles industriels municipaux	133	
Autres	134	
	135	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>				
▪	138.1			
	139			
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>				
▪	140.1			
	141			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	142			

**Note****18. Autres actifs non financiers**

	2024	2023
Frais payés d'avance		
▪ Frais payés d'avance	143.1	240 102
▪ R.A.E.U	143.2	42 657
Autres		
▪	144.1	
	145	282 759
		183 799

**Note****19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée en vertu de contrats de fourniture de produits pétroliers, d'assurances collectives, ainsi que d'entretien et fournitures divers échéant jusqu'en 2029 dont le solde total est de 6 063 710 \$. Les paiements consolidés minimums exigibles pour les prochains exercices sont les suivants :

2025	-	2 470 528 \$
2026	-	2 055 437 \$
2027	-	918 659 \$
2028	-	613 200 \$
2029	-	5 886 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

La Régie s'est engagée par contrat auprès d'un fournisseur pour la gestion de ses installations jusqu'en 2027. Le solde de cet engagement est de 126 600 \$ et les quotes-parts attribuables à la Ville de Saint-Sauveur pour les prochains exercices sont les suivantes :

2025 - 40 357 \$  
 2026 - 42 173 \$  
 2027 - 44 070 \$

**20. Droits contractuels**

Dans le cadre de l'entente de gestion signée avec la Ville de Piedmont et la Régie d'assainissement des eaux usées de Piedmont, St-Sauveur et Saint-Sauveur-des-Monts, les deux Villes membres s'engagent à verser une quote-part annuelle à la Régie. Le montant de la quote-part 2025 est approuvé au budget de la Régie, mais aucun montant ne figure aux états financiers 2024 concernant cette somme.

Dans le cadre de ses opérations, la Ville a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu à des droits contractuels d'un montant total de 193 259 \$ qui seront encaissés selon l'échéancier suivant :

2025 - 161 025 \$  
 2026 - 32 234 \$

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	146.1		
	147		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	148.1		
	149		
	150		

S.O.

**B) Auto-assurance**

S.O.

**C) Poursuites**

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à diverses actions et réclamations. Au courant de l'année 2022, des citoyens ont déposé des requêtes introductives d'instance contre la Ville. Lesdites réclamations totalisent une somme de 300 000 \$. La Ville conteste le bien-fondé de ces réclamations. Les assureurs de la Ville ont pris fait et cause dans ces dossiers pour le compte de la Ville sous réserve des exclusions prévues aux différents contrats d'assurance. Il est présentement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Une requête introductive d'un recours pour contestation de la valeur d'évaluation foncière du rôle triennal 2022-2024 a été déposée par un contribuable auprès du Tribunal administratif du Québec. Ce contribuable demande une réduction de valeur totalisant 6 036 600 \$. La direction croit au bien-fondé de la valeur inscrite, mais une provision de 351 643 \$ a tout de même été comptabilisée aux états financiers consolidés en regard de cette demande.

La Ville est actuellement impliquée dans une poursuite judiciaire avec un entrepreneur pour un montant de 194 000 \$. Ce litige découle de différends contractuels concernant la qualité et la livraison des travaux effectués par l'entrepreneur. Il est présentement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

**D) Autres**

**Éventualités**

La Ville a procédé à l'expropriation du lot 3 374 726 pour une offre préliminaire de 361 500 \$ qui a été déposée au Tribunal administratif du Québec et signifiée à l'exproprié. Par la suite, la Ville a reçu une réclamation de l'exproprié pour un montant de 6 730 000 \$. Le dossier est en cours d'analyse au Tribunal administratif du Québec qui déterminera le montant de compensation financière à payer à l'exproprié. Une provision de 361 500 \$, soit le montant de l'offre préliminaire, figure aux états financiers consolidés au 31 décembre 2024.

La Ville a procédé à l'expropriation du lot 4 378 550 en 2021 pour une offre préliminaire de 21 300 \$ qui a été déposée au Tribunal administratif du Québec et signifiée aux expropriés. En 2023, la Ville a reçu une réclamation des expropriés pour un montant de 558 250 \$. Le dossier est en cours d'analyse au Tribunal administratif du Québec qui déterminera le montant de compensation financière à payer aux expropriés. Une provision de 21 300 \$, soit le montant de l'offre préliminaire, figure aux états financiers consolidés au 31 décembre 2024.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Éléments sans effet sur la trésorerie**

S.O.

**24. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**25. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par la Ville et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la Ville est également présentée dans les informations sectorielles.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**26. Instruments financiers****Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités, et aux prêts.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

*Débiteurs*

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La balance chronologique des débiteurs, excluant les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre, se détaille comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Non en souffrance	241 482 \$	325 723 \$
En souffrance		
• Moins d'un an	251 646 \$	266 427 \$
• Entre un et deux ans	61 412 \$	26 823 \$
• Entre deux et trois ans	5 743 \$	4 980 \$
Sous-total	560 283 \$	623 953 \$
Moins la provision pour créances douteuses	- \$	- \$
	<b>560 283 \$</b>	<b>623 953 \$</b>

### *Prêts*

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-value, présenté à l'état de la situation financière, correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

La Ville estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont limitées puisqu'ils sont remboursables par l'imposition d'une taxe spéciale sur la propriété du débiteur et que les sommes imposées à ce titre sont constitutives de droit réel. Ainsi, ces créances suivent la propriété, et ce, en quelques mains qu'elle soit.

À la date de mise au point définitive des états financiers consolidés, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-value est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte, mais au 31 décembre 2024, aucune provision n'était requise.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<b>31 décembre 2024</b>	<b>Moins d'un an</b>	<b>De 1 à 3 ans</b>	<b>De 4 à 5 ans</b>	<b>Total</b>
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	5 475 472 \$	199 967 \$	- \$	5 675 439 \$
Dettes à long terme	3 376 000 \$	9 862 000 \$	5 714 000 \$	18 952 000 \$
	<b>8 851 472 \$</b>	<b>10 061 967 \$</b>	<b>5 714 000 \$</b>	<b>24 627 439 \$</b>

<b>31 décembre 2023</b>	<b>Moins d'un an</b>	<b>De 1 à 3 ans</b>	<b>De 4 à 5 ans</b>	<b>Total</b>
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	4 127 475 \$	171 939 \$	- \$	4 299 414 \$
Dettes à long terme	2 660 000 \$	8 113 000 \$	4 442 000 \$	15 215 000 \$
	<b>6 787 475 \$</b>	<b>8 284 939 \$</b>	<b>4 442 000 \$</b>	<b>19 514 414 \$</b>

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et la dette à long terme. Les instruments financiers à taux variable sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les emprunts temporaires.

Considérant que la Ville comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Ville prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice n'aurait pas d'incidence significative sur l'augmentation ou la diminution de l'excédent annuel lié aux activités de 2024.

### 27. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024			Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	28 452 083	30 801 100	31 254 890			31 254 890
Compensations tenant lieu de taxes	2	84 953	85 000	90 820			90 820
Quotes-parts	3					571 921	
Transferts	4	1 210 038	893 900	1 048 339			1 048 339
Services rendus	5	2 402 509	2 366 800	2 750 207			2 702 298
Imposition de droits	6	3 984 818	2 842 500	5 430 220			5 430 220
Amendes et pénalités	7	449 030	430 000	475 646			475 646
Revenus de placements de portefeuille	8		425 500	745 765			745 765
Autres revenus d'intérêts	9	822 948	500	279 110		25 124	304 234
Autres revenus	10	(110 963)	25 000	122 065			122 065
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	37 295 416	37 870 300	42 197 062		597 045	42 174 277
<b>Investissement</b>							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	1 704 722		2 506 860			2 506 860
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	552 651		335 230			335 230
Autres	18	244 700		212 368			212 368
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	2 502 073		3 054 458			3 054 458
	22	39 797 489	37 870 300	45 251 520		597 045	45 228 735
<b>Charges</b>							
Administration générale	23	5 246 059	5 216 700	5 164 196	310 387		5 474 583
Sécurité publique	24	6 156 857	6 725 300	6 703 142	143 400		6 846 542
Transport	25	8 404 200	9 330 800	8 927 187	2 482 870		11 410 057
Hygiène du milieu	26	5 046 956	5 804 800	5 613 594	1 029 529	769 511	6 792 804
Santé et bien-être	27	1 470	2 000	1 154			1 154
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 922 517	2 125 400	2 034 943	88 241		2 123 184
Loisirs et culture	29	4 383 198	5 571 300	4 924 256	339 667		5 263 923
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	1 050 548	1 603 200	1 354 172			1 354 172
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	3 943 234		4 394 094	(4 394 094)		
	34	36 155 039	36 379 500	39 116 738		769 511	39 266 419
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	35	3 642 450	1 490 800	6 134 782		(172 466)	5 962 316

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024	Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	3 642 450	1 490 800	6 134 782	5 962 316
Moins : revenus d'investissement	2	( 2 502 073 )	( )	( 3 054 458 )	( 3 054 458 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	1 140 377	1 490 800	3 080 324	2 907 858
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Amortissement	4	3 943 234		4 394 094	4 750 233
Produit de cession	5	530 285	5 000	659 307	659 307
(Gain) perte sur cession	6	273 842		(88 530)	(88 530)
Réduction de valeur / Reclassement	7	38 389			
	8	4 785 750	5 000	4 964 871	5 321 010
<b>Propriétés destinées à la vente</b>					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Remboursement ou produit de cession	12			9 400	9 400
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15			9 400	9 400
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	86 241	225 000	113 836	113 836
Remboursement de la dette à long terme	17	( 2 253 779 )	( 2 463 200 )	( 2 457 558 )	( 2 457 558 )
	18	( 2 167 538 )	( 2 238 200 )	( 2 343 722 )	( 2 343 722 )
<b>Affectations</b>					
Activités d'investissement	19	( 296 991 )	( )	( 247 624 )	( 280 110 )
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	192 829		236 937	295 572
Excédent de fonctionnement affecté	21	2 053 926	1 323 500	1 393 019	1 393 019
Réserves financières et fonds réservés	22	(426 794)	(436 800)	(423 524)	(423 884)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(27 837)	(144 300)	(46 407)	(46 407)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	1 495 133	742 400	912 401	938 190
	26	4 113 345	(1 490 800)	3 542 950	3 924 878
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	5 253 722		6 623 274	6 832 736

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Réalizations 2023		Réalizations 2024	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	2 502 073	3 054 458	3 054 458
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (	444 906)(	235 027)(	235 027)
Sécurité publique	3 (	53 889)(	168 129)(	168 129)
Transport	4 (	5 506 811)(	7 735 139)(	7 735 139)
Hygiène du milieu	5 (	1 878 759)(	5 293 949)(	32 486)(
Santé et bien-être	6 (	)	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	10 603)(	124 445)(	124 445)
Loisirs et culture	8 (	670 667)(	2 573 014)(	2 573 014)
Réseau d'électricité	9 (	)	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)	)
	11 (	8 565 635)(	16 129 703)(	32 486)(
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Acquisition	12 (	)	)	)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Émission ou acquisition	13 (	221 811)(	512 635)(	512 635)
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	5 333 634	9 856 659	9 856 659
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	15	296 991	247 624	32 486
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16	158 863	508 262	508 262
Excédent de fonctionnement affecté	17	213 800	804 642	804 642
Réserves financières et fonds réservés	18	471 249	456 868	456 868
	19	1 140 903	2 017 396	32 486
	20	(2 312 909)	(4 768 283)	(4 768 283)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	189 164	(1 713 825)	(1 713 825)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2023		2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	9 871 416	12 049 620	816 608	12 866 228
Débiteurs (note 5)	2	10 244 282	12 465 347	18 354	12 452 783
Prêts (note 6)	3	221 811	725 046		725 046
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	20 337 509	25 240 013	834 962	26 044 057
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10		1 250 000		1 250 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	4 877 020	6 332 530	68 298	6 369 910
Revenus reportés (note 11)	12	1 576 445	1 667 303		1 667 303
Dettes à long terme (note 12)	13	34 527 216	41 776 853		41 776 853
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				
Autres passifs (note 14)	15				
	16	40 980 681	51 026 686	68 298	51 064 066
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(20 643 172)	(25 786 673)	766 664	(25 020 009)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	77 928 828	89 093 660	5 893 019	94 986 679
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	555 669	572 492		572 492
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	143 474	240 102	42 657	282 759
	23	78 627 971	89 906 254	5 935 676	95 841 930
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	6 357 722	7 279 337	147 874	7 427 211
Excédent de fonctionnement affecté	25	4 292 613	7 155 237	503 167	7 658 404
Réserves financières et fonds réservés	26	813 462	845 078	158 280	1 003 358
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	( )	( )	( )	( )
Financement des investissements en cours	28	(1 017 376)	(2 899 986)		(2 899 986)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	47 538 378	51 739 915	5 893 019	57 632 934
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	57 984 799	64 119 581	6 702 340	70 821 921
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	12 073 400	11 272 456	11 272 456	10 673 433
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	2 963 700	2 762 240	2 762 240	2 648 898
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7	190 000	171 946	181 825	178 335
Autres biens et services	8	10 603 100	10 269 219	10 624 803	9 777 810
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	1 360 610	1 161 325	1 161 325	868 029
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	121 890	120 282	120 282	91 741
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	120 700	72 565	72 565	90 778
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	4 258 400	4 258 297	3 686 376	3 359 665
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	4 615 700	4 580 092	4 580 092	4 247 964
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19		4 394 094	4 750 233	4 293 549
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
▪ Subventions - créances douteuses	21.1	47 500	39 279	39 279	33 773
▪ Réclamations	21.2	17 000	6 759	6 759	40 189
▪ Transport en commun	21.3	7 500	8 184	8 184	
	22	36 379 500	39 116 738	39 266 419	36 304 164

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	7 427 211	6 610 929
Excédent de fonctionnement affecté	2	7 658 404	4 539 620
Réserves financières et fonds réservés	3	1 003 358	971 382
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	)	)
Financement des investissements en cours	5	(2 899 986)	(1 017 376)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	57 632 934	53 755 050
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	70 821 921	64 859 605
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	7 279 337	6 357 722
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	147 874	253 207
	11	7 427 211	6 610 929
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Budgets subséquents	12.1	1 659 885	1 445 604
▪ Réfection ch. Pauline-Vanier	12.2		590 644
▪ Immobilisations années subséquentes	12.3	4 940 259	2 083 782
▪ Renovations de bâtiments	12.4	555 093	172 583
▪ Surplus de financement - projet terminé	12.5		
	13	7 155 237	4 292 613
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ R.A.E.U.	14.1	503 167	247 007
	15	503 167	247 007
	16	7 658 404	4 539 620

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪ R.A.E.U.	19.1	158 280
	20	158 280
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	625 748
Organismes contrôlés et partenariats	22	634 335
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	57 717
Organismes contrôlés et partenariats	24	74 212
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	161 613
Autres		104 915
▪	30.1	
	31	845 078
	32	1 003 358
		813 462
		971 382

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Assainissement des sites contaminés	40 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 (	)(
Autres		
▪	43.1 (	)(
	44 (	)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	46 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(
Autres		
▪	49.1 (	)(
	50 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	52 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (	248 945)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 (	)(
Autres		
▪	55.1 (	)(
	56 (	248 945)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	248 945
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪	61.1	
	62	248 945
	63 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	64 824 482	469 703
Investissements à financer	65 ( 3 724 468)(	1 487 079)
	66 (2 899 986)	(1 017 376)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
<b>Éléments d'actif</b>		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67 94 986 679	84 145 500
Propriétés destinées à la revente	68	
Prêts	69 725 046	221 811
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	
	72 95 711 725	84 367 311
Ajustements aux éléments d'actif	73	
	74 95 711 725	84 367 311
<b>Éléments de passif correspondant</b>		
Dette à long terme	75 ( 41 776 853)(	34 527 216)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 ( 374 147)(	329 784)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77 3 823 264	4 042 201
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79 248 945	202 538
	80 ( 38 078 791)(	30 612 261)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ( )	)
	82 ( 38 078 791)(	30 612 261)
	83 57 632 934	53 755 050

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

		2024	2023
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	(	)(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	(	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(	)(
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	(	)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	(	)(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	(	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2024	2023
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( ) ( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( ) ( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	( ) ( )	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

Les employés syndiqués permanents de la Ville, autres que les pompiers, doivent adhérer au régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ). Le RRFS-FTQ est un régime interentreprises à prestations déterminées visé par la section X du règlement sur la soustraction de certaines catégories de régimes de retraite à l'application des dispositions de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite. Il est soumis à la surveillance de la Régie des rentes du Québec et de l'Agence du revenu du Canada.

Ce régime de retraite est traité comme un régime à cotisations déterminées par la Ville puisque le coût des engagements du régime, déduction faite de la cotisation patronale qui est fixée à la convention collective, est assuré par les participants actifs au régime. La Ville ne peut donc pas être tenue responsable de tout déficit du régime et le surplus, le cas échéant, appartient aux employés. La cotisation de la Ville a été de 9% du salaire régulier des employés en 2024 et en 2023. La cotisation des salariés admissibles est égale au coût du service courant, plus l'amortissement de tout déficit, moins la cotisation de la Ville, tel que défini à l'évaluation actuarielle du régime et a représenté un taux de 6% pour 2024 et pour 2023.

		2024	2023
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106	308 698	293 940
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110	308 698	293 940

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

La Ville de Saint-Sauveur offre un REER collectif à ses employés cadres et pompiers. Les contributions de l'employeur ont été respectivement de 9% et 5% pour 2024 et pour 2023.

		2024	2023
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	358 296	301 747
Autres régimes	115		
	116	358 296	301 747

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	5	5

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées administrés par Retraite Québec en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3).

Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations de la part des élus et de contributions de la part des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice, telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	5 120	5 681
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	17 256	19 145
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	11 103	11 315
	121	28 359	30 460

**Note**

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TAXES</b>				
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	25 440 700	25 777 021	23 326 493
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	72 700	72 277	74 345
Activités de fonctionnement	8	526 400	533 840	391 667
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	26 039 800	26 383 138	23 792 505
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	1 448 500	1 516 660	1 493 379
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	537 400	542 302	501 816
Matières résiduelles	15	2 210 100	2 259 281	2 038 159
Autres	16.1			
Centres d'urgence 9-1-1	17	68 200	74 753	66 534
Service de la dette	18	497 100	478 756	559 690
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	4 761 300	4 871 752	4 659 578
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	4 761 300	4 871 752	4 659 578
	27	30 801 100	31 254 890	28 452 083

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31			
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	68 300	73 079	73 079
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	68 300	73 079	68 246
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36	15 900	16 889	16 889
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	800	852	786
Taxes d'affaires	38			
	39	16 700	17 741	16 707
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	85 000	90 820	90 820
				84 953

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50	1 700		1 647
Sécurité civile	51			702 916
Autres	52			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	53		13 000	23 300
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			
Réseau de distribution de l'eau potable	64	112 000	166 397	121 174
Traitement des eaux usées	65			
Réseaux d'égout	66			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74	119 000	116 262	128 523

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	83	2 000	38 623	38 623
Activités culturelles				5 387
Bibliothèques	84	46 500	53 793	53 793
Autres	85	20 000	20 573	20 573
<b>Réseau d'électricité</b>	86			
	87	301 200	408 648	408 648
				1 030 708

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	88			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	94	105 982	105 982	408 958
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104	12 987	12 987	97 448
Réseau de distribution de l'eau potable	105	1 873 170	1 873 170	964 074
Traitement des eaux usées	106			
Réseaux d'égout	107			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	124	514 721	514 721	234 242
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
<b>Réseau d'électricité</b>	127			
	128	2 506 860	2 506 860	1 704 722

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133			
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	592 700	592 688	592 688
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138		47 003	47 003
	139	592 700	639 691	639 691
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	140	893 900	3 555 199	3 555 199
				2 914 760

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147	663 700	715 057	715 057
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150	663 700	715 057	715 057
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152	2 300	2 321	2 321
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156	2 300	2 321	2 321
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157			
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159	13 300	75 430	27 521
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165	592 600	659 148	659 148
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169	605 900	734 578	686 669
				580 775

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	179			
Activités culturelles				
Bibliothèques	180	129 000	110 746	110 746
Autres	181			
	182	129 000	110 746	110 746
<b>Réseau d'électricité</b>	183			
	184	1 400 900	1 562 702	1 514 793
				1 301 536

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	185			
Évaluation	186			
Autres	187	163 900	172 480	173 503
	188	163 900	172 480	173 503
<b>Sécurité publique</b>				
Police	189			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191	109 900	115 027	86 404
Sécurité civile	192			
Autres	193			
	194	109 900	115 027	86 404
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	195	68 900	146 184	141 269
Enlèvement de la neige	196	138 000	139 799	133 040
Autres	197			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202	500	10 589	25 580
	203	207 400	296 572	299 889
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205	46 500	51 077	28 773
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207	10 000	43 765	12 966
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208			
Matières recyclables	209			
Autres	210	67 500	71 177	81 730
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213			
	214	124 000	166 019	123 469

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	220	1 400	121	1 413
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224	1 400	121	1 413
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	225	318 800	378 083	353 276
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	1 500	3 292	2 713
Autres	227	39 000	55 911	44 218
	228	359 300	437 286	400 207
<b>Réseau d'électricité</b>	229			
	230	965 900	1 187 505	1 084 885
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	231	2 366 800	2 750 207	2 386 421

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	232	203 600	281 198	238 652
Droits de mutation immobilière	233	2 638 900	5 149 022	3 746 166
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	2 842 500	5 430 220	3 984 818
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	237	430 000	475 646	449 030
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>	238	425 500	745 765	564 922
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>	239	500	279 110	277 226
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		88 530	(273 842)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244		335 230	552 651
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247			
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	25 000	245 903	407 579
	250	25 000	669 663	686 388
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	251			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	481 700	443 390		443 390	443 390	437 171
Greffe et application de la loi	2	893 500	966 126	2 883	969 009	969 009	1 145 444
Gestion financière et administrative	3	2 958 200	2 874 608	307 504	3 182 112	3 182 112	3 092 052
Évaluation	4	333 800	333 827		333 827	333 827	336 639
Gestion du personnel	5	393 500	410 296		410 296	410 296	346 883
Autres							
▪ Autres	6.1	156 000	135 949		135 949	135 949	151 805
	7	5 216 700	5 164 196	310 387	5 474 583	5 474 583	5 509 994
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	8	4 096 200	4 118 655	22 833	4 141 488	4 141 488	3 944 850
Sécurité incendie							
Premiers répondants	9						
Autres	10	2 503 200	2 472 059	119 999	2 592 058	2 592 058	2 210 237
Sécurité civile	11	27 900	18 315	568	18 883	18 883	62 791
Autres	12	98 000	94 113		94 113	94 113	90 405
	13	6 725 300	6 703 142	143 400	6 846 542	6 846 542	6 308 283
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	6 108 500	5 851 495	2 264 787	8 116 282	8 116 282	7 560 619
Enlèvement de la neige	15	2 672 600	2 552 480	168 425	2 720 905	2 720 905	2 549 723
Éclairage des rues	16	110 500	83 163	29 120	112 283	112 283	96 609
Circulation et stationnement	17	318 300	318 479	20 538	339 017	339 017	296 584
Transport collectif							
Transport en commun	18	120 900	121 570		121 570	121 570	114 634
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	9 330 800	8 927 187	2 482 870	11 410 057	11 410 057	10 618 169

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023	
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	229 500	147 586	90 137	237 723	237 723	226 426
Réseau de distribution de l'eau potable	24	893 100	1 001 529	635 264	1 636 793	1 636 793	1 383 283
Traitement des eaux usées	25	548 000	547 943		547 943	697 624	653 348
Réseaux d'égout	26	290 600	156 321	223 536	379 857	379 857	312 498
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	1 822 700	1 807 179		1 807 179	1 807 179	1 714 738
Élimination	28						
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29						
Tri et conditionnement	30						
Matières organiques							
Collecte et transport	31						
Traitement	32						
Matériaux secs							
Autres	34						
Plan de gestion							
Autres	36	1 159 900	1 297 096	10 565	1 307 661	1 307 661	1 110 556
Cours d'eau							
Protection de l'environnement	38	861 000	655 940	70 027	725 967	725 967	721 016
Autres	39						
	40	5 804 800	5 613 594	1 029 529	6 643 123	6 792 804	6 121 865
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>							
Habitation							
Logement social	41	2 000	1 154		1 154	1 154	1 470
Autres	42						
Sécurité du revenu							
Autres	44						
	45	2 000	1 154		1 154	1 154	1 470

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>							
Aménagement, urbanisme et zonage	46	1 284 300	1 222 136	63 574	1 285 710	1 285 710	1 248 804
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	47						
Autres biens	48						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	49	300 500	300 560		300 560	300 560	277 352
Tourisme	50	540 600	512 247	24 667	536 914	536 914	483 956
Autres	51						
Autres	52						
	53	2 125 400	2 034 943	88 241	2 123 184	2 123 184	2 010 112
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	54	978 200	1 029 677	47 587	1 077 264	1 077 264	833 273
Patinoires intérieures et extérieures	55	248 100	195 827	77 979	273 806	273 806	184 367
Piscines, plages et ports de plaisance	56						
Parcs et terrains de jeux	57	2 733 600	2 299 378	191 601	2 490 979	2 490 979	2 344 884
Parcs régionaux	58						
Expositions et foires	59	262 900	365 858		365 858	365 858	186 620
Autres	60						
	61	4 222 800	3 890 740	317 167	4 207 907	4 207 907	3 549 144
Activités culturelles							
Centres communautaires	62	749 800	504 100		504 100	504 100	634 028
Bibliothèques	63	598 700	529 416	22 500	551 916	551 916	500 551
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	64						
Autres ressources du patrimoine	65						
Autres	66						
	67	1 348 500	1 033 516	22 500	1 056 016	1 056 016	1 134 579
	68	5 571 300	4 924 256	339 667	5 263 923	5 263 923	4 683 723

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	69						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dette à long terme							
Intérêts	70	1 359 500	1 174 994		1 174 994	1 174 994	869 416
Autres frais	71	123 000	106 613		106 613	106 613	90 354
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72						
Autres	73	120 700	72 565		72 565	72 565	90 778
	74	1 603 200	1 354 172		1 354 172	1 354 172	1 050 548
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	75						
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	76		4 394 094 (	4 394 094)			

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2024**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

## **Autres renseignements**

Questionnaire	13
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	5 100 326	5 100 326	1 504 965
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3		32 486	40 446
Conduites d'égout	4	1 622	1 622	89 029
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	5 036 938	5 036 938	3 237 924
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	2 109 233	2 109 233	405 333
Autres infrastructures	11	149 002	149 002	105 153
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	244 260	244 260	24 993
Édifices communautaires et récréatifs	14	193 464	193 464	10 603
Améliorations locatives	15			149 062
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	2 528 611	2 528 611	2 142 282
Ameublement et équipement de bureau	18	290 919	290 919	497 639
Machinerie, outillage et équipement divers	19	308 528	308 528	153 952
Terrains	20	166 800	166 800	244 700
Autres	21			
	22	16 129 703	16 162 189	8 606 081

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	5 100 326	5 100 326	1 504 965
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3		32 486	40 446
Conduites d'égout	4	1 622	1 622	89 029
Autres infrastructures	5	6 959 943	6 959 943	3 195 759
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10	335 230	335 230	552 651
Autres immobilisations corporelles	11	3 732 582	3 732 582	3 223 231
	12	16 129 703	16 162 189	8 606 081

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	4 300 954	1 400 926	892 146	4 809 734
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	26 513 845	11 634 074	4 629 917	33 518 002
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	30 814 799	13 035 000	5 522 063	38 327 736
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	4 042 201		218 937	3 823 264
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	4 042 201		218 937	3 823 264
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	4 042 201		218 937	3 823 264
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	4 042 201		218 937	3 823 264
	19	34 857 000	13 035 000	5 741 000	42 151 000
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	34 857 000	13 035 000	5 741 000	42 151 000

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>Administration municipale</b>		
Dette à long terme	1	42 151 000
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	3 274 473
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	57 717
Débiteurs	8	3 823 260
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	41 544 496
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	41 544 496
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	5 037 310
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	46 581 806
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	46 581 806
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>Administration générale</b>				
Grefte et application de la loi	1			
Évaluation	2	333 800	333 827	336 639
Autres	3	349 600	349 563	290 215
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4			
Sécurité incendie	5	15 900	15 948	13 739
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	113 400	113 385	114 634
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11	548 000	547 943	(16 372)
Matières résiduelles	12	1 657 700	1 657 666	1 562 963
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	57 800	57 838	57 873
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	242 700	242 722	219 479
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	897 400	897 347	740 742
Activités culturelles	23	42 100	42 058	39 753
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	4 258 400	4 258 297	3 686 376
				3 359 665

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024***Non audité*

		<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Rémunération</b>	1		
<b>Charges sociales</b>	2		
<b>Biens et services</b>	3	16 129 703	8 565 635
<b>Frais de financement</b>	4		
<b>Autres</b>	5		
	6	16 129 703	8 565 635

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	35,20	36,00	73 964,00	3 830 324	1 016 400	4 846 724
Professionnels	2						
Cols blancs	3	38,50	35,00	71 899,00	2 199 818	573 132	2 772 950
Cols bleus	4	50,10	39,75	119 077,00	3 706 775	874 563	4 581 338
Policiers	5						
Pompiers	6	12,80	40,00	64 900,00	1 229 380	241 765	1 471 145
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	136,60		329 840,00	10 966 297	2 705 860	13 672 157
Élus	9	7,00			306 159	56 380	362 539
	10	143,60			11 272 456	2 762 240	14 034 696

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2			12 987		12 987
Réseau de distribution de l'eau potable	3	126 026	1 392 736	520 805		2 039 567
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	879 319	382 953	240 272	101	1 502 645
	7	1 005 345	1 775 689	774 064	101	3 555 199

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Non audité**

		2024	2023
<b>Administration générale</b>			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	182 653	186 247
	4	182 653	186 247
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	17 531	18 877
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	17 531	18 877
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	790 575	547 331
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13	6 915	7 401
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	797 490	554 732
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	10 004	9 675
Réseau de distribution de l'eau potable	18	167 413	132 236
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20	85 971	76 108
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23	4 601	5 170
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25	32 090	17 163
Autres	26		
	27	300 079	240 352
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	38	56 419	50 340
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40		
	41	56 419	50 340
<b>Réseau d'électricité</b>			
	42		
	43	1 354 172	1 050 548

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Gariépy, Jacques	1.1 Maire	79 067	19 422	14 400	
Borreggine, Rosa	1.2 Conseiller	22 763	11 381		
Martel, Luc	1.3 Conseiller	21 962	10 981		
Cossette, Marie-José	1.4 Conseiller	22 965	11 343		
Dubuc, Geneviève	1.5 Conseiller	1 031	516		
Viau, Carole	1.6 Conseiller	21 962	10 981		
Vinet, Caroline	1.7 Conseiller	23 427	11 714		
Leblanc, Luc	1.8 Conseiller	14 577	7 288		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Non audité****OUI          NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 \_\_\_\_\_ 1 846 000 \$

**Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement**

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 3 \_\_\_\_\_ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 24 : Libres 20 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 \_\_\_\_\_ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 \_\_\_\_\_ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 \_\_\_\_\_ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$

**Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement**

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.
- 44
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 45 \_\_\_\_\_ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
- 46
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024
- 47 \_\_\_\_\_ 1 432 341 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).
- 48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 49 \_\_\_\_\_ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).
- 50
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 51 \_\_\_\_\_ \$
- Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

MRC des Pays d'en-Haut

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 \_\_\_\_\_ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 \_\_\_\_\_ \$

- b) autres formes d'aide

62 \_\_\_\_\_ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 \_\_\_\_\_ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68  \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 \_\_\_\_\_ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 \_\_\_\_\_ \$
  - Dépenses relatives à l'entretien d'été
    - Systèmes de sécurité 71 \_\_\_\_\_ \$
    - Chaussées pavées - entretien préventif 72 \_\_\_\_\_ \$
    - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 \_\_\_\_\_ \$
    - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 \_\_\_\_\_ \$
    - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 \_\_\_\_\_ \$
    - Systèmes de drainage 76 \_\_\_\_\_ \$
    - Abords de routes 77 \_\_\_\_\_ \$
    - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 \_\_\_\_\_ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 \_\_\_\_\_ \$
  - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 \_\_\_\_\_ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 \_\_\_\_\_ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
  - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution 82 \_\_\_\_\_
- b) Date d'adoption de la résolution 83 \_\_\_\_\_

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution 85 2019-10-591
- b) Date d'adoption de la résolution 86 2019-10-22

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

*Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 \_\_\_\_\_

*Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année*

- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 1
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 \_\_\_\_\_
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 \_\_\_\_\_

*Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*

- h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 712
- i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 219
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Règlement*

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

**La question 16 s'applique aux MRC seulement**

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Non audité****OUI**      **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1        

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2        

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3        

**Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4        

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5        

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6        

**La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7        

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8        

**Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-05-20

Nom du signataire : Jean-François Denis, CPA, OMA

Fonction du signataire : Trésorier

Date de transmission au Ministère : 2025-06-13

Date et heure de la dernière modification : 2025-06-10 09:27



# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	37 295 416	37 870 300	42 197 062	597 045	42 174 277
Investissement	2	2 502 073		3 054 458		3 054 458
	3	39 797 489	37 870 300	45 251 520	597 045	45 228 735
<b>Charges</b>	4	36 155 039	36 379 500	39 116 738	769 511	39 266 419
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	5	3 642 450	1 490 800	6 134 782	(172 466)	5 962 316
Moins : revenus d'investissement	6 (	2 502 073)(	)	3 054 458)(	)	3 054 458)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	1 140 377	1 490 800	3 080 324	(172 466)	2 907 858
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	3 943 234		4 394 094	356 139	4 750 233
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	86 241	225 000	113 836		113 836
Remboursement de la dette à long terme	10 (	2 253 779)(	2 463 200)(	2 457 558)(	)	2 457 558)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	296 991)(	)	247 624)(	32 486)(	280 110)
Excédent (déficit) accumulé	12	1 792 124	742 400	1 160 025	58 275	1 218 300
Autres éléments de conciliation	13	842 516	5 000	580 177		580 177
	14	4 113 345	(1 490 800)	3 542 950	381 928	3 924 878
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	5 253 722		6 623 274	209 462	6 832 736

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2023	2024	2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	9 871 416	12 049 620	12 866 228
Débiteurs	2	10 244 282	12 465 347	10 241 324
Prêts	3	221 811	725 046	221 811
Placements de portefeuille	4			
Autres	5			
	6	20 337 509	25 240 013	26 044 057
<b>Passifs</b>				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7			
Emprunts temporaires	8		1 250 000	1 250 000
Créditeurs et charges à payer	9	4 877 020	6 332 530	4 908 930
Revenus reportés	10	1 576 445	1 667 303	1 576 445
Dette à long terme	11	34 527 216	41 776 853	34 527 216
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12			
Autres	13			
	14	40 980 681	51 026 686	51 064 066
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	15	(20 643 172)	(25 786 673)	(20 025 363)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles	16	77 928 828	89 093 660	94 986 679
Autres	17	699 143	812 594	855 251
	18	78 627 971	89 906 254	95 841 930
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	6 357 722	7 279 337	7 427 211
Excédent de fonctionnement affecté	20	4 292 613	7 155 237	4 539 620
Réserves financières et fonds réservés	21	813 462	845 078	1 003 358
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22	( )	( )	( )
Financement des investissements en cours	23	(1 017 376)	(2 899 986)	(2 899 986)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	47 538 378	51 739 915	57 632 934
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25			
	26	57 984 799	64 119 581	70 821 921

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Budgets subséquents	1.1	1 659 885	1 445 604
▪ Réfection ch. Pauline-Vanier	1.2		590 644
▪ Immobilisations années subséquentes	1.3	4 940 259	2 083 782
▪ Rénovations de bâtiments	1.4	555 093	172 583
▪ Surplus de financement - projet terminé	1.5		
	2	7 155 237	4 292 613
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	3	503 167	247 007
	4	7 658 404	4 539 620
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	5.1		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6	158 280	157 920
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	625 748	634 335
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	57 717	74 212
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	161 613	104 915
Autres			
▪	14.1		
	15	1 003 358	971 382
	16	8 661 762	5 511 002

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		<b>2024</b>
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	41 544 496
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	46 581 806

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		<b>2024</b>	<b>2023</b>
		<b>Total consolidé</b>	<b>Total consolidé</b>
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	33 518 002	26 513 845
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	4 809 734	4 300 954
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	3 823 264	4 042 201
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	42 151 000	34 857 000

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	
		<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Total consolidé</b>
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	28 452 083	30 801 100	31 254 890	31 254 890
Compensations tenant lieu de taxes	13	84 953	85 000	90 820	90 820
Quotes-parts	14				
Transferts	15	1 210 038	893 900	1 048 339	1 048 339
Services rendus	16	2 402 509	2 366 800	2 750 207	2 702 298
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	4 433 848	3 698 000	6 651 631	6 651 631
Autres	18	711 985	25 500	401 175	426 299
	19	37 295 416	37 870 300	42 197 062	42 174 277
<b>Investissement</b>					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	1 704 722		2 506 860	2 506 860
Autres	23	797 351		547 598	547 598
	24	2 502 073		3 054 458	3 054 458
	25	39 797 489	37 870 300	45 251 520	45 228 735

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
Administration générale	1	5 216 700	5 164 196	310 387	5 474 583	5 474 583	5 509 994
Sécurité publique							
Police	2	4 096 200	4 118 655	22 833	4 141 488	4 141 488	3 944 850
Sécurité incendie	3	2 503 200	2 472 059	119 999	2 592 058	2 592 058	2 210 237
Autres	4	125 900	112 428	568	112 996	112 996	153 196
Transport							
Réseau routier	5	9 209 900	8 805 617	2 482 870	11 288 487	11 288 487	10 503 535
Transport collectif	6	120 900	121 570		121 570	121 570	114 634
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	1 961 200	1 853 379	948 937	2 802 316	2 951 997	2 575 555
Matières résiduelles	9	2 982 600	3 104 275	10 565	3 114 840	3 114 840	2 825 294
Autres	10	861 000	655 940	70 027	725 967	725 967	721 016
Santé et bien-être	11	2 000	1 154		1 154	1 154	1 470
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 284 300	1 222 136	63 574	1 285 710	1 285 710	1 248 804
Promotion et développement économique	13	841 100	812 807	24 667	837 474	837 474	761 308
Autres	14						
Loisirs et culture	15	5 571 300	4 924 256	339 667	5 263 923	5 263 923	4 683 723
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	1 603 200	1 354 172		1 354 172	1 354 172	1 050 548
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	36 379 500	34 722 644	4 394 094	39 116 738	39 266 419	36 304 164
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		4 394 094 (	4 394 094)			
	21	36 379 500	39 116 738		39 116 738	39 266 419	36 304 164

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Réalizations 2023		Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	2 502 073	3 054 458		3 054 458
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	8 565 635)(	16 129 703)(	32 486)(	16 162 189)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	221 811)(	512 635)(	)	512 635)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	5 333 634	9 856 659		9 856 659
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	296 991	247 624	32 486	280 110
Excédent accumulé	6	843 912	1 769 772		1 769 772
	7	(2 312 909)	(4 768 283)		(4 768 283)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	189 164	(1 713 825)		(1 713 825)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

*Extrait du rapport financier, page S14*